



CONSTITUTION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU CESW SEANCE DU 23/05/2017

Discours du nouveau Président, Y. Hayez

C'est avec grand plaisir que je vous salue toutes et tous et vous remercie pour votre présence au Vertbois ce jour.

Par votre présence, vous témoignez de votre attachement au CESW et à la concertation sociale en Wallonie.

L'Assemblée générale vient de m'élire pour 2 ans à la Présidence du CESW; je la remercie pour la confiance qu'elle me témoigne ainsi. J'en suis ému et animé de la volonté de me montrer digne de ce choix.

Les témoignages d'adhésion à ce choix, que j'ai reçus, tant du banc patronal que du banc syndical, sont pour moi des gages de confiances qui m'aideront à être à la hauteur des responsabilités qui m'ont été confiées. Soyez en toutes et tous remercié.

Soyez assuré que je suis de ceux qui pensent que *«Ce n'est pas la fonction qui honore l'Homme, mais bien la manière dont il la remplit»*.

De même, *«Les leçons valent beaucoup, l'exemple vaut mieux»*.

Je voudrais m'adresser à notre Président sortant, Marc Becker, que vous venez d'entendre. Il avait succédé à Vincent Reuter il y a deux ans.

Tous deux, dans un style qui leur est propre, ont été des exemples à la charge que je reprends à mon tour. Ecoute et sens du dialogue sont deux vertus dont ils ont chacun témoigné et que je m'engage à perpétuer à mon tour.

Toute mandature a ses hauts et ses bas. Marc a toujours su aborder les dossiers avec calme et sérénité.

Au nom de tous mes collègues du Conseil, je remercie et félicite Marc Becker pour sa Présidence. Marc reste Vice-Président et chef de son groupe au Bureau et à l'Assemblée et nous continuerons à travailler ensemble, toujours à la recherche du meilleur consensus entre nous tous.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour lui remettre un panier de produits du terroir issus de notre belle agriculture de Wallonie. Il s'agit pour moi de plus qu'un symbole.

Je me dois également de remercier tous ceux qui quittent le Conseil, parfois après de nombreux mandats.

J'ai également le plaisir d'accueillir tous ceux qui font leur entrée. Sur les 50 membres que compte notre assemblée, 14 nouveaux visages viennent, j'en formule le vœu, enrichir nos travaux. Parmi ceux-ci, trois représentants du SNI qui rejoignent le banc patronal.

Bienvenue à toutes et à tous, et surtout bon travail.

Car du travail il y en a, beaucoup de travail.

La Wallonie se redresse, il faut oser le voir et le dire. Certes, il y aura encore des difficultés car l'économie est évolutive; il faudra encore demain s'adapter.

Ces adaptations seront d'autant plus nécessaires que nous évoluons dans un monde en permanente mutation.

Au niveau mondial, deux puissances de premier ordre sont présidées par des personnalités aux réactions qui peuvent s'avérer imprévisibles et donc sources d'instabilité.

Au plan européen, la construction est loin d'être aboutie, voire remise en question. Le Brexit aura des conséquences inévitables, mais le résultat des élections présidentielles en France, sans oublier le résultat du scrutin néerlandais en début d'année, et, à l'automne prochain, la perspective d'une issue du scrutin allemand qui garantisse la démocratie et l'ouverture peuvent, doivent, nous donner l'espoir d'un nouveau souffle européen. Celui-ci viendra par la prise de conscience de l'élite politique européenne que le repli sur soi étant vain, la meilleure manière de s'y opposer est de développer la croissance et du bien-être au profit de tous.

Au niveau belge et wallon en particulier, les défis de notre Région et surtout les moyens et responsabilités accrus par la sixième réforme de l'Etat, doivent plus que jamais nous rendre toutes et tous responsables et mobilisés.

Ces responsabilités, les interlocuteurs sociaux sauront les assumer en pleine conscience.

D'autant que beaucoup se passe dans les têtes: gardons et développons encore notre ardeur au travail, notre envie de nous battre, notre volonté de nous moderniser, y compris dans nos mentalités; comprenons définitivement qu'au-delà de nos conceptions parfois divergentes, nous avons aussi et surtout des intérêts communs.

Les interlocuteurs sociaux continueront à participer au redressement et au redéploiement de la Wallonie en prenant leurs responsabilités dans leur sphère d'influence, mais aussi en participant à la conciliation de leur point de vue et en se concertant par la suite avec le Gouvernement wallon.

Je ne vous étonnerai pas si je plaide pour la consolidation de cette concertation.

La consultation, la concertation, la démocratie sociale, l'implication, même parfois conflictuelle, des interlocuteurs sociaux, patronaux et syndicaux, ne correspondent pas seulement à un choix de société, ce sont aussi de puissants facteurs de développement économique et social.

Le climat social, l'adhésion sociale entraînent le développement.

Par la concertation, les interlocuteurs sociaux n'entendent pas se substituer au Gouvernement ou au Parlement de Wallonie.

Par la concertation, les interlocuteurs sociaux ne sont ni un pouvoir ni un contre-pouvoir, ni dans la majorité ni dans l'opposition.

Ils sont là pour éclairer les décideurs politiques par leurs connaissances des enjeux économiques et sociaux, des faits de terrain.

Ils sont là pour prendre leurs responsabilités aussi, quand il le faut. Ils sont là pour éviter des règlements aveugles, linéaires et moduler les décisions, les adapter aux conditions concrètes, réelles du terrain.

Avec les interlocuteurs sociaux, patronaux et syndicaux, les Gouvernements savent qu'ils ont devant eux des interlocuteurs représentatifs et non des imposteurs, des responsables et non des illuminés, des décideurs et non des bavardeurs.

En toute indépendance et avec la philosophie et les objectifs précisés, nous serons aux rendez-vous du Gouvernement wallon.

Je dois à la vérité de vous dire que le passage de mon intervention qui précède, et qui traduit la conviction de la richesse qu'est la nôtre d'avoir une concertation sociale forte, est largement emprunté à mon prédécesseur à la tête de la Fédération Wallonne de l'Agriculture, Jean-Pierre Champagne. Je lui dois beaucoup et sans lui je ne serais probablement pas devant vous aujourd'hui. L'exercice que je fais en ce moment, il l'a accompli il y a 16 ans, le 12 février 2001. Pardonnez-moi de n'avoir pu résister de lui rendre hommage en cet instant.

Me replongeant dans les propos de Jean-Pierre d'il y a 16 ans, je constatais que certains thèmes de préoccupation de l'époque sont restés d'actualité tout en ayant avancé. Je citerais pêle-mêle: mobilité, transport, aménagement du territoire, services collectifs, sécurité, emploi-formation, organisation du travail...

Si vous le permettez, je souhaite aborder maintenant et de manière non exhaustive quelques dossiers qui constituent ou ont constitué une actualité intense du CESW.

Le premier concerne le Pacte pour l'emploi.

Le 30 juin dernier, le Gouvernement wallon et les interlocuteurs sociaux wallons ont signé le Pacte pour l'emploi et la formation. Ce Pacte engage les signataires autour de 6 enjeux fondamentaux :

1. Réorganiser les aides à l'emploi;
2. Créer un contrat d'insertion pour les jeunes;
3. Créer des places de stage pour les apprenants en alternance;

4. Réorganiser les incitants financiers à la formation continue des travailleurs;
5. Renforcer l'orientation professionnelle tout au long de la vie;
6. Renforcer les outils à disposition du dialogue social en Wallonie.

Les réunions se sont poursuivies afin de suivre la mise en œuvre du Pacte. Par ailleurs, le CESW a rendu plusieurs avis sur des projets de décrets qui s'inscrivent dans ce cadre, dont la réforme des aides à l'emploi.

Il s'agit là d'enjeux déterminants pour l'avenir de notre Région.

Saluons le rôle joué par le GPSW en parfaite symbiose avec le CESW.

Le deuxième est relatif à la réforme de la fonction consultative.

La DPR de 2014 a prévu une réforme de rationalisation de la fonction consultative. Un des objectifs était d'éviter une série de doublons et de redondances qu'il fallait bien constater dans les processus mis en place au fil des années.

Cette réforme s'est élaborée dans le cadre d'une véritable concertation entre les Interlocuteurs sociaux et le Gouvernement. Elle vise en fait à une plus grande cohérence et une meilleure efficacité.

Le CESW concentrera ses efforts sur les dossiers de la politique économique au sens large, de l'emploi et de la formation et de l'action sociale étant entendu qu'il s'agit bien là de domaines pour lesquels les interlocuteurs sociaux disposent d'une totale maîtrise.

En même temps, sept pôles thématiques sont mis en place, ces pôles regroupent le plus souvent des structures de la fonction consultative qui existaient déjà et des commissions «internes» du Conseil. C'est un véritable processus d'ouverture qui associe au débat les organisations constitutives du CESW et d'autres forces vives de

Wallonie comme les associations environnementales, le monde académique, les pouvoirs locaux, les opérateurs.

La première étape de la réforme a sans conteste été l'adoption par le Parlement des décrets en février dernier. Nous sommes actuellement dans la mise en œuvre concrète et l'organisation des nouvelles structures qui se déroulent en parfaite collaboration avec les représentants des Ministres concernés.

Tout changement suppose une réorganisation du travail, parfois significative et peut générer quelques incertitudes et des questionnements. C'est pourquoi un travail est en cours pour assurer les meilleures conditions de réussite de la réforme et du changement en associant toutes les structures et personnes concernées y compris l'ensemble du personnel du Conseil.

Je profite de l'occasion pour exprimer toute ma gratitude à l'ensemble du personnel du CESW pour son investissement et sa compétence. Qu'ils soient assurés que les évolutions à venir ne peuvent être une réussite que par une adhésion de tous, ce qui signifie une parfaite compréhension des enjeux par tous et le bien être de chacun face à ses missions.

Au CESW également, nous devons constamment nous remettre en question, ce qui implique de pratiquer le suivi et l'évaluation de nos actions et de notre fonctionnement et oser moderniser et modifier nos comportements pour rencontrer encore plus d'efficacité dans un cadre budgétaire conforté et géré en bon père de famille.

Le travail ne manque pas et les perspectives doivent nous motiver comme elles l'ont été sur les enjeux liés à l'économie circulaire et le numérique, dossiers qui traduisent une pleine collaboration entre les partenaires sociaux et le personnel.

Nous continuerons certes notre mission fondamentale de remise d'avis à la demande ou d'initiative tout en continuant à renforcer notre action, voire amplifier d'autres fonctions.

D'abord, mieux cibler et sélectionner nos interventions, approfondir celles qui peuvent nous conduire à des engagements réciproques qui sont des plus pour tous.

Ensuite, développer cette fonction d'analyse, d'étude, d'expertise de référence qui est déjà exercée par nos publications, notre revue, notre rapport annuel sur la situation économique et sociale et qui s'inscrira dans le champ existant actuel en référence à notre spécificité.

Voilà, Mesdames et Messieurs, Madame et Messieurs les Ministres, vous tous en vos titres et qualités, chers amis, chers collègues, mes quelques premiers propos que je voulais vous adresser comme nouveau Président du CESW.

Je vous remercie encore et vous souhaite bon travail et bonne chance à tous.

La force de la Wallonie repose sur l'ensemble des Wallons. Je crois dans la capacité d'initiative des hommes et des femmes de Wallonie.
